

Sujet**SECURISER SES OPERATIONS TRIANGULAIRES
A L'INTERNATIONAL**

- Mardi 20 octobre 2020**, 8 rue des Jardins, **LURE**
- Mercredi 21 octobre 2020**, 33 place de la Comédie à **LONS LE SAUNIER**
- Jeudi 22 octobre 2020**, 46 avenue Villarceau à **BESANÇON**

Horaires :
de 9 h à 17 h**Programme****9 h 00 ACCUEIL****1 – Introduction : définition de la triangulaire, contexte réglementaire, avantages et risques****2 – Valider la faisabilité de la triangulaire**

- ◀ Pays, obligations déclaratives, confidentialités à respecter, transport, Incoterms, mode de paiement

3 – Gérer l'opération en tant qu'expéditeur ou donneur d'ordre ?

- ◀ Les exigences douanières et fiscales :
 - La déclaration en douane export ou import dans un contexte triangulaire :
Qui déclare ? Où ? Sur la base de quelle facture ? Quelle origine ? Quelle définition de l'exportateur en Union européenne ?
 - La facture :
Quelles mentions porter ? Comment justifier l'exonération de TVA ? comment comptabiliser l'opération sur la déclaration TVA CA3 ?
 - Si 2 des 3 acteurs de la triangulaire sont des entreprises françaises : comment gérer ?
- ◀ Gérer le flux documentaire selon les spécificités pays :
 - Les règles de rédaction des documents d'accompagnement les plus classiques (justificatifs d'origine ...), le cas de la légalisation
- ◀ Organiser la logistique :
 - Donner les instructions à l'expéditeur, au transitaire pour maintenir l'opacité sur les prix et/ou l'identité le cas échéant.
 - Quelles consignes pour la rédaction des documents de transport ?

4 – La triangulaire intracommunautaire simplifiée

- ◀ Quel mode opératoire si les 3 parties en jeu sont situées en Union européenne : références réglementaires (DEB, mentions sur facture...) et traitement applicable ?
- ◀ Quel est l'impact des nouvelles dispositions réglementaires Quick fixes, applicables depuis le 1/1/2020 relatives aux justificatifs de transport dans un contexte triangulaire ?

5 – Points de vigilance et mode opératoire**17 h 00 CLOTURE****En partenariat avec :****BANQUE POPULAIRE**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

JOURNÉES D'INFORMATION TECHNIQUE 2020 – 3 dates au choix

Sujet

**SECURISER SES OPERATIONS TRIANGULAIRES
A L'INTERNATIONAL**

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Entreprise : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

- Mardi 20 octobre 2020**, 8 rue des Jardins, **LURE**
- Mercredi 21 octobre 2020**, 33 place de la Comédie à **LONS LE SAUNIER**
- Judi 22 octobre 2020**, 46 avenue Villarceau à **BESANÇON**

Horaires : de 9 h 00 à 17 h 00

- assistera** n'assistera pas
- déjeunera** ne déjeunera pas

Inscription : **290 € HT** (soit 348 € TTC) par personne
315 € HT (soit 378 € TTC) par personne, déjeuner inclus



Une facture vous sera adressée ultérieurement.

Merci de ne pas envoyer de chèque à l'inscription.

Toute inscription non annulée dans les 72 h précédant la réunion sera facturée

Date, Signature et Cachet

A nous retourner par e-mail **avant le 28/09/2020**

Contacts : Marielle PERRIN – Tél. 03 84 96 71 07 – E-mail : m.perrin@bourgognefranche-comte.cci.fr
Nathalie PARIS – Tél. 03 81 25 25 81 – E-mail : n.paris@bourgognefranche-comte.cci.fr

En partenariat avec :



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

PROTECTION DES DONNEES PERSONELLES :

Vous êtes informé(e)s de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président M. Rémy LAURENT

Le traitement de ces données a pour finalités :

- 1° finalité : Inscription à la journée d'information technique «Sécuriser ses opérations triangulaires à l'international»
- 2° finalité : Insertion des données personnelles dans la GRC de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'art. 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679, Par. 1, point b) : exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, ainsi que les collaborateurs des membres de la TEAM FRANCE EXPORT

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, à l'adresse : 2 avenue de Marbotte, 21000 Dijon ou par courriel : RGPD@bfc.cci.fr.

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.